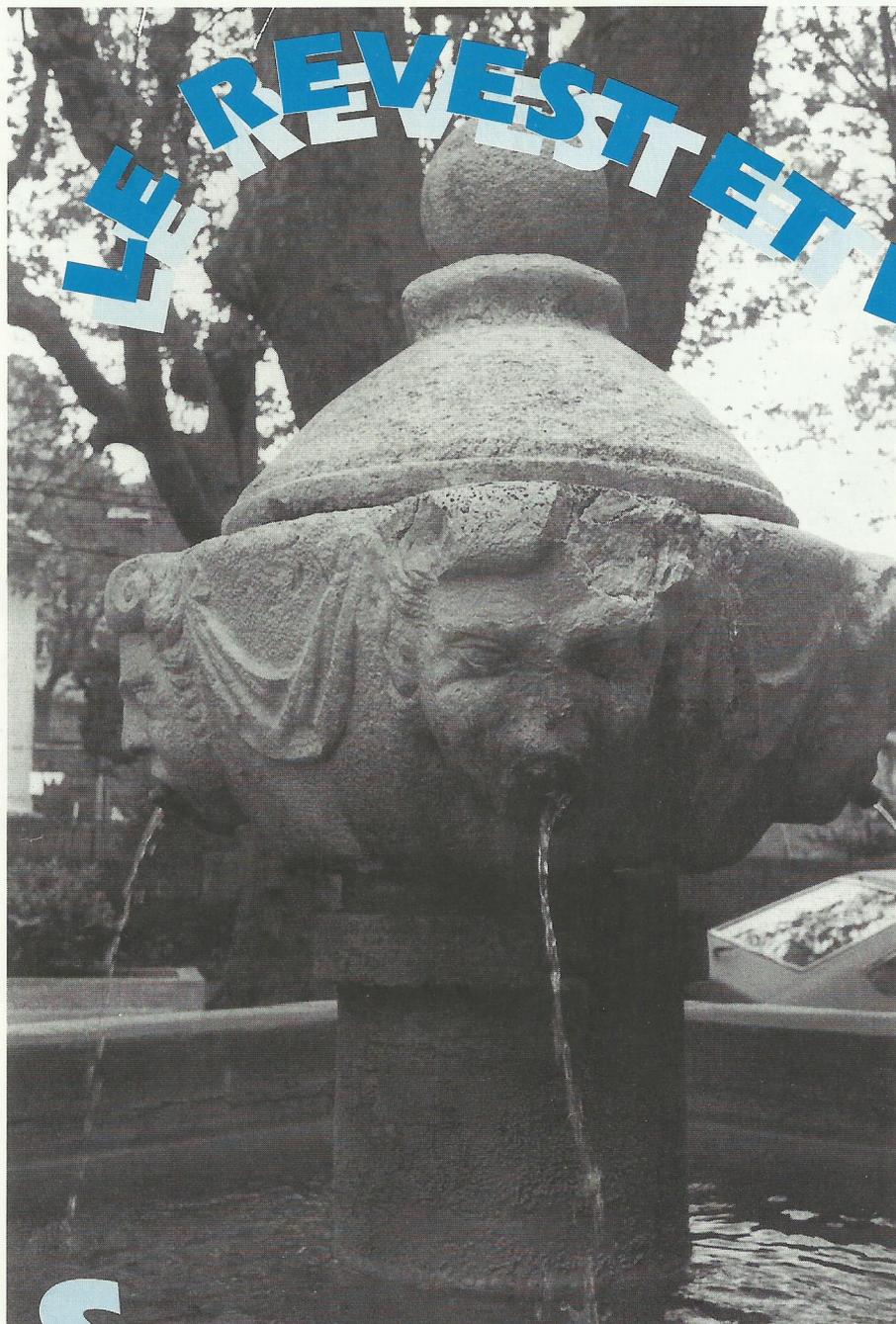


# INFO LE REVEST

Juillet 1994

N° 54 LES EAUX



**S**i l'homme peut rester de nombreux jours sans manger, il lui serait impossible de survivre sans boire. L'eau est source de vie, mais l'eau demeure un élément fragile. La respecter et la protéger est l'affaire de vous et de chacun. Toutefois, pour bien protéger l'eau, il faut la connaître...

Si la sécheresse et le feu sont les fléaux de l'été, l'eau en est la richesse. Tout paraît simple. Un robinet à ouvrir et elle est là. En réalité c'est beaucoup plus compliqué mais ne parlons que du Revest, c'est déjà tout une histoire !

EDITO

Au siècle dernier, elle était si abondante que les deux magnifiques sources de la Foux et du Ragas furent vendues et devinrent «sources de procès», de très longs procès. Au début, la population était peu nombreuse, les salles de bains n'existaient pas, chaque propriété avait son puits et les sources du pied du mont Caume suffisaient largement. Puis les habitants furent plus nombreux, les besoins aussi. Alors apparurent les coupures. Il fallut rechercher des moyens de secours et acheter de l'eau ! En 1966, ce fut la station de pompage au pied du barrage qui montait l'eau dans le bassin du chemin du Colombier puis en 1969 dans le grand réservoir construit à Costebelle et dans celui de la route Général de Gaulle. Ajoutée à nos sources, elle permit de supprimer les désagréables coupures. Puis, en prévision de la croissance démographique de grands travaux réalisés aux Marlets permirent entre 1983 et 1984 d'amener par déclivité une quantité importante d'eau dans le bassin de Costebelle, palliant par la même occasion les pannes possibles de la station de pompage. L'assainissement, dont une délibération du 8 février 1948 prévoyait la mise en service entre 1949 et 1955 suivait, de son côté, sa propre évolution. Tout allait

## LE REVEST ET L'EAU

pour le mieux jusqu'au jour de 1989 où

Toulon s'avisa de nous demander une participation pour l'utilisation de son réseau., il n'y avait rien à dire, nous en avons profité gratuitement jusque là. Tant mieux ! Une convention fut établie selon laquelle nous payerions à Toulon 0,20 franc par litre d'eau en augmentant de 0,20 franc chaque année jusqu'à 1 franc, moment où la taxe serait actualisée.

Mais revenons à l'eau. Le jour où Toulon confia son service à la CEO (Compagnie de l'eau et de l'Ozone) il fallut rechercher un autre fournisseur. Deux candidats se manifestèrent : la société du Canal de Provence et la CEO qui fit la meilleure proposition (10% moins cher). Un contrat fut signé fixant d'une part, le prix du m<sup>3</sup> d'eau consommé et, d'autre part un forfait en fonction du débit choisi, évalué à 15 litres par seconde compte tenu de l'eau gratuite fournie par nos sources. Tout aurait pu continuer ainsi mais survint la grande sécheresse de 1992. Les piscines, l'arrosage s'en donnèrent à coeur joie tandis que nos sources progressivement s'en sont allées...et ne sont jamais revenues. Le débit ne pouvait que faire un bond; il l'a fait passant de 15 litres à plus de 31 litres par seconde entraînant un dépassement voisin de 700.000 francs. La

situation était devenue grave. Pour 1993, il fallait inclure

cette dépense dans le budget de l'eau (rappelons que ce budget est autonome) tout en prévoyant une dépense largement supérieure pour le nouveau débit qu'il convenait de choisir. Il aurait fallu vendre l'eau aux abonnés 14.17 francs le m<sup>3</sup> auxquels s'ajouteraient 3.21 francs pour l'assainissement (dont 0.60 pour Toulon) et 0.93 franc pour des tiers (Agence du Bassin, Fonds National d'Adduction d'Eau...). Au total, 18.31 francs. C'était impensable et regrettant d'en arriver là nous avons recherché une solution d'affermage avec la CEO. Après de longues discussions, nous avons obtenu la prise en charge de dépenses et des participations de la part de la CEO mais surtout le maintien du prix de vente de l'eau aux abonnés calculé sur 7.49 francs au 1er janvier 1993.

La surtaxe d'assainissement était diminuée en attendant qu'un nouveau contrat soit signé avec Toulon. Il vient d'être accepté le 17 juin par le Conseil Municipal. Notre participation est ramenée à 0.44 franc par m<sup>3</sup> d'eau «passant à l'assainissement» au lieu de 0,80 francs par m<sup>3</sup> d'eau acheté que prévoyait la précédente convention. Conscients de nos difficultés, les élus et les fonction-

**L'EAU EST PRÉCIEUSE, IL FAUT LA PROTÉGER!!**

naires toulonnais ont abandonné le paiement de l'année précédente. Il est juste de les remercier.



En revanche, il va bien falloir payer à partir de maintenant la surtaxe ainsi majorée. Pour que l'histoire de l'eau soit complète il faudrait parler des procédés de stérilisation, des mesures à prendre contre la pollution, du rôle de l'Agence du Bassin mais cela nous entraînerait trop loin, bien au-delà de notre histoire locale. Un dernier mot toutefois. En cas d'incendie la CEO prend à sa charge l'eau utilisée par les pompiers. Que cela ne nous empêche pas de souhaiter que le feu nous épargne afin que chacun passe de bonnes et heureuses vacances dans un paysage conservé intact. C'est ce que souhaite le Maire et le Conseil Municipal.

**Charles VIDAL**  
Maire du Revest

## EAU ET VIEILLES DATES

### COMBIEN ÇA COÛTE ?!



*En farfouillant parmi les vieilles délibérations :*

■ 7 juin 1891 : les habitants de Dardennes demandent une fontaine au Hameau. Le maire, Monsieur BEILON dit que les eaux de la Foux ayant été détournées, on va

faire venir celles des «Escruvieilles».

■ 27 décembre 1891 : vote des crédits pour cette fontaine.

■ 28 mai 1905 : une pétition réclame un lavoir à Dardennes. On prévoit un budget additionnel de 600 francs pour l'achat du terrain et la construction.

■ 30 juin 1905 : rapport des Ponts et Chaussées : le devis s'élevant à 1100 francs, il faut ajouter 500 francs de crédits supplémentaires.

■ 26 novembre 1905 :

révision de l'adjudication.

■ 14 juin 1906 : les travaux sont terminés.

■ 1er juillet 1906 : contestation de Mr.D...propriétaire du terrain des «Escruvieilles» qu'il a acheté à Monsieur Beilon et sur lequel a été creusé le puits de captage des eaux. (Mr.D...se désistara de son action en 1907).

■ 7 mars 1909 : la construction du lavoir est estimée à 800 francs. ■

## LE PAYS BASQUE A L'HONNEUR



Durant tout le week-end de Pentecôte, le Revest a célébré la gastronomie régionale et l'artisanat traditionnel. Après le Périgord et la Corse, c'est le Pays Basque qui était l'invité d'honneur de cette 11<sup>ème</sup> foire artisanale.

80 exposants venus de la France entière ont fait étalage de leur savoir faire dans des domaines aussi variés que la gastronomie, les vins, le travail du cuir, le tissage, etc. ...

Le public ne s'y trompe pas car d'année en année, il est de plus en plus nombreux à se déplacer pour cette manifestation tellement sympathique. On y vient pour déguster, pour faire des achats, ou tout simplement pour s'y promener, dans une ambiance musicale.

### GRAINES DE CHAMPIONS

Traditionnellement, le mois de juin est le mois des palmarès et des remises de récompenses. Aussi, le Tennis Club Revestois, dirigé par Alain Soriano, n'a pas dérogé à la règle en mettant à l'honneur les élèves de son école de Tennis. Tout au long de l'année scolaire, 60 jeunes revestois ont ainsi pu suivre les cours dispensés par MM Labourier et Porterie. Les cours d'initiation du mercredi sont complétés, les mardi, jeudi et vendredi, par des cours de perfectionnement et de préparation aux compétitions. Lors de la remise des diplômes de fin d'année, 5 élèves furent particulièrement mis à l'honneur : Nicolas Vidal s'est vu décerner une Raquette d'or, Jean François Mathieu une Raquette d'argent, quant au bronze, il fut conjointement attribué à Mylène Soriano, Cyril Mijoule

et Clément Paral. Nous leur souhaitons de faire aussi bien l'année prochaine ...

### SIU-BLANC : LE CINQUANTENAIRE

Le 6 Juin, à Signes, s'est déroulée, sur le plateau de Siou-Blanc, une cérémonie où de nombreuses personnalités civiles et militaires ainsi que d'anciens combattants étaient présents.

Tous se sont retrouvés à la Clairière de la Citerne du Gouvernement où les attendait une délégation d'élèves du collège Daudet du Beausset, lauréats du concours de la résistance.

Après le dépôt de plusieurs gerbes sur la stèle frappée de la Croix de Lorraine, c'est un jeune étudiant revestois qui a évoqué l'histoire du maquis.

### DIMANCHE 12 JUIN

Journée des élections européennes avec des votants ni plus ni moins nombreux que dans l'ensemble du pays, mais aussi spectacle de fin d'année des élèves de l'école de musique et de danse. Spectacle de très haut niveau tant pour la musique que pour la danse. Tous les élèves méritent nos félicitations qui s'adressent aussi aux professeurs, aux membres du conseil d'administration et à Claude Irroy, le directeur. Plusieurs témoignages nous sont parvenus exprimant le plaisir d'avoir passé un après-midi aussi agréable.

### CHANTIER DE RESTAURATION DE LA TOUR

15 adolescents encadrés par un architecte et deux animateurs vont, pour la quatrième année, participer à la restauration intérieure finale. 1995 verra la remise en état du sommet de la Tour et son environnement et pourra enfin être ouverte au public.

### L'EPOQUE DES RALLYES

Avec le retour du mois de juin et des beaux jours, c'est le temps des rallyes que nous fêtons.

Enigmes, indices, belles ballades et course d'orientation furent au rendez-vous. A l'arrivée : repas champêtre, concours de boules et jeux pour les enfants attendaient les concurrents ayant participé au 2<sup>ème</sup> rallye du syndicat d'initiative comme à celui organisé par le C.I.L. du Bas-Revest.

Tout le monde s'est donné rendez-vous à l'année prochaine ...



## CHAMPIONNAT CANIN

Les 14 et 15 mai dernier, notre commune a eu l'honneur d'accueillir la demi-finale du championnat de France du chien de défense. Ce ne sont pas moins de 22 champions, venus des Régions P.A.C.A. et Languedoc Roussillon, qui ont pu s'affronter dans les superbes collines revestaises. Pour l'occasion, deux juges nationaux

(Jean Paul Herry et Théo Piekarek) ont été délégués pour arbitrer et juger les épreuves. Un grand bravo à toute l'équipe de bénévoles du Club Canin du Revest ainsi qu'à son président Jean Pierre Guillou, pour le sérieux de cette organisation.



## LE REVEST SOUS LE RAMEAU

Lors des journées artisanales du Revest, La Commanderie du Rameau d'Argent, présidée par le grand maître Antonin Toucas, a intronisé de nouveaux chevaliers dont Alphonse Sauvaire, maire honoraire du Revest, reconnue comme étant un grand défenseur de l'olivier.

## COUDON : LE CLASSEMENT DEMANDE

De nombreux élus pensent toujours que le Coudon est menacé. Pour ce faire, cinq communes, La Valette, La Farlède, La Garde, Le Revest et Solliès Ville viennent de créer un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique : le S.I.V.U dont le président n'est autre que monsieur A. Geauffroy, maire de Solliès Ville. Le budget consacré aux travaux préliminaires permettra de financer une analyse menée par le Conservatoire de l'Etude de l'Ecosystème de Provence sur la faune et la flore du Coudon. Dès à présent, le S.I.V.U permettra à des R.M.Istes et C.E.S d'être embauchés pour la lutte contre l'incendie et d'accéder à un diplôme d'Agent d'Environnement.

## CULTURE

**Permanence Bibliothèque :**  
du 15 juillet au 7 septembre :  
le mardi de 17h50 à 19h.

## AGENDA

### **Exposition**

#### **au Cabinet des Monnaies:**

- Monnaies de la Libération
- Affiches et journaux d'époque

### **Expositions à la**

#### **MAISON DES COMONI**

#### ■ **ELLIAN BACHINI**

«Théâtre d'images»

Du 9 juillet au 28 août

#### ■ **PATRICK SIROT**

«Portrait»

Du 9 juillet au 28 août

## BIENNALES DE PEINTURES

Le mois dernier la Maison des Comoni nous permettait d'apprécier une partie des oeuvres primées lors des récentes Biennales de peintures du Revest. De nombreux peintres régionaux comme Bartoli, Echevin, Babou-lène, Altieri, Trofimoff, Anfosso, Arride, Fusco, Ségal et Tamari ont ainsi pu présenter et commenter leur peinture à un nombreux public de connaisseurs.

## LE LIVRE DE COPTE

Célébration du vingtième anniversaire de la création du diocèse copte orthodoxe par Monseigneur Marcos et le Chorévêque Athanasios ainsi que l'inauguration de la bibliothèque SHENOUDA III en présence de Charles Vidal et Moustapha El Kourry, Vice Consul de la République Arabe d'Egypte.

## MAGIE DE L'INDE

Il y avait du monde le 19 mai aux Comoni mais ce n'était pas la grande foule. C'est dommage car la causerie a été des plus intéressantes. La magie aurait-elle effrayé le public ?

# De ci... ...Dé là

## FELICITATIONS :

Notre ami Albert BASSA, ancien employé municipal et bien connu en sa qualité d'ancien combattant a reçu le 8 mai des mains du maire du Revest le diplôme et la médaille des porte-drapeaux.

Il vient d'être proposé Chevalier dans l'ordre national du mérite. Nous sommes particulièrement heureux de le féliciter et tous ceux qui le connaissent ne manqueront pas de se réjouir avec nous.

## REUSSITE :

Bravo à madame Claudine Génieys, secrétaire au service social de la mairie, qui a été reçue Assistante du service social, ce qui est loin d'être facile.

## RESISTANCE ET DEPORTATION :

Nous complimentons Sabine Perez demeurant au Haut-Ray, petite fille de monsieur et madame Roger Martin, ancien artisan maçon, qui vient d'être lauréate du concours 1994 «Résistance et Déportation».

Elle a été félicitée, le 8 mai, par le Préfet et les hautes personnalités départementales dans les salons de la préfecture.

## LEGION D'HONNEUR :

Madame de Prémorcel-Higgons a été élevée au grade d'Officier de la Légion d'Honneur pour sa conduite durant la guerre 1939-1945. Nous lui exprimons nos hommages et nos félicitations avec toutes nos amicales pensées en rappelant que Madame de Prémorcel-Higgons et son mari ont toujours participé à la vie de notre village et avaient mis à l'honneur pendant quelques années le fameux vin du Mont-Caume.

## SOUVENIRS :

Beaucoup de monde le 18 juin pour la commémoration de l'Appel du Général de Gaulle en 1940.

Le maire et la présidente des Anciens Combattants, madame Andrée Lacroix, rappelèrent que quatre membres de la section du Revest avaient participé au débarquement de Normandie le 6 juin 1944 :

- Mr Rivoal (aujourd'hui décédé), quartier-maître sur le croiseur Georges Leygues

- Mr Le Duc, quartier-maître sur le croiseur Montcalm.

- Mr Parise, sur un avion allié avec la Royal Air Force (R.A.F).

- Mr Lacroix, notre conservateur du cabinet des Monnaies, membre de l'équipage d'une automitrailleuse de la 2ème D.B.

A l'occasion du cinquantenaire du débarquement, il convient de citer leurs noms en hommage.

## CARNET

### ■ NAISSANCES :

- Le 30 avril 1994 à Toulon : Axel Jules Laurent Max VERDEILLE
- Le 6 mai 1994 à Toulon : Yann Loïc KERMAREC
- Le 25 mai 1994 à Toulon : Amandine GATEAU
- Le 27 mai 1994 à Toulon : Ambre ROCHE
- Le 31 mai 1994 à Toulon : Lauriane Marie Balthazare LOUIS
- Le 16 juin 1994 à Toulon : Thomas Christophe Pascal MADELAINE
- Le 1er juillet 1994 à Toulon : Augustin Louis Clet BIGONNEAU

### ■ MARIAGE :

- Le 20 mai 1994 : Harold MOU CHI VONG et Marie Ange LACHAUD
- Le 21 mai 1994 : Alain FRANQUEVILLE et Laure BABOULENE
- Le 4 juin 1994 : Gilles CRESPIEN et Florence MAZET

- Le 16 juin 1994 : Bernard PAULET-PUCCINI et Martine BAGNASCO
- Le 9 juillet 1994 : Jean-Marie MARINI et Sandrine PINAUD
- Le 9 juillet 1994 : Philippe RAPHAELI et Valérie SALIN

### ■ DÉCES :

- Le 28 mai 1994 au Revest : Marie COLLON veuve CLERC
- Le 25 juin 1994 au Revest : Emile Pierre MOUTET

Bienvenue à Axel VERDEILLE, fils de notre sympathique garde champêtre, et tous nos vœux de bonheur à Martine BAGNASCO et Bernard PAULET-PUCCINI, conseiller municipal. Ainsi qu'à Sandrine PINAUD et Jean-Marie MARINI, fils de l'adjoint au Maire.

## BLOC NOTE

**Mairie du Revest :**  
**94.98.90.15**

**Horaires : de 8 heures à 12 heures**

**et de 14 heures à 17h15.**

**du lundi au vendredi**

Permanences des élus :  
sur rendez-vous uniquement

### MÉDICAL

- Pompiers : 18
- Urgences : 94.24.04.69
- Centre anti poison : 91.75.25.25
- S.O.S. Médecins : 94.31.33.33
- Ambulances Var Assistance (24h/24h) : 94.24.41.06
- S.O.S. Drogue : 05.05.88.88
- Centre Hospitalier général Font-Pré : 94.61.61.61